

les tempêtes frapperaient de façon aléatoire et pourraient tout aussi bien toucher les bâtiments amis que les sous-marins soviétiques. Il a également indiqué qu'en vertu du droit international, le Canada devrait disposer des moyens nécessaires pour enlever les mines.

Comme complément aux sous-marins à propulsion nucléaire, le gouvernement a l'intention de mettre en place un réseau d'hydrophones dans les passages étroits de l'Arctique. Le réseau de dispositifs d'écoute et de relais servant à communiquer les renseignements recueillis à des installations de traitement donneraient des indications de l'activité sous-marine. Cependant, le contre-amiral Anderson devait ajouter ce qui suit : «...mais il faudrait tout de même se rendre sur place pour agir.» (2 février 1988, fascicule n° 24:48)

Le ministre de la Défense nationale a affirmé au Comité que les études à ce sujet seront terminées en 1990.

Selon M. Eldon Healey, sous-ministre adjoint de l'Armée, le Ministère a reçu des pays d'origine des deux modèles en que des renseignements confidentiels sur les coûts et, lorsque cela a été possible, de la part en parallèle des données avec les chiffres qui ont été rendus publics. Dans le cas du Trafalgar, les chiffres fournis par la Direction des armées ont été comparés aux chiffres indiqués dans le budget des dépenses fédérales publié par le Royaume-Uni en mai 1987. Si l'on se base sur le taux de change de dollars par rapport à la livre sterling qui était en vigueur à la fin de l'année 1986, le prix moyen de 222 millions de livres pour chaque sous-marin de classe Trafalgar se chiffrait à 340 millions de dollars.

Évidemment, le taux de change a fluctué depuis et pendant la période d'étude il est possible que nous avons trouvé de plus, nous avons obtenu des sous-mariniers disant que, sans égard à ces chiffres, nous avons obtenu des renseignements. L'estimation de ce à quoi nous sommes parvenus est que nous avons obtenu des renseignements, compte tenu des renseignements à notre disposition, et nous avons pu dire que cela signifie qu'il peut être directement y avoir une certaine différence entre le prix global des deux genres de sous-marins.

(3 février 1988, fascicule n° 25:30)

Quant à l'AMETHYSTE, canadien de conception française, M. Healey a déclaré que, comme ce sous-marin est en construction, il est possible

...il nous reste à confirmer les coûts exacts. Nous ne pourrions pas évidemment les confirmer tant que nous n'aurons pas définitivement les données en cours de la production ici au Canada. Nous espérons toutefois en savoir plus et nous y avons beaucoup travaillé, que dans les années qui précèdent, nous avons pu présenter, nous